

Quel OPCO ou FAF peut financer une formation drone ?

Vérification des 11 OPCO, des principaux FAF et des dispositifs complémentaires — avec le niveau de pertinence pour une activité professionnelle drone.

Mise à jour : août 2026



Le financement d'une formation drone par un **OPCO** (pour un salarié) ou un **FAF** (pour un indépendant / dirigeant non salarié) ne dépend pas du thème « drone » lui-même, mais du **secteur d'activité de l'entreprise** ou du **statut du dirigeant**, identifié par sa convention collective (code IDCC) ou son code NAF.

Cette fiche reprend les listes d'organismes transmises, vérifie leur périmètre officiel (secteurs couverts) et indique leur pertinence pour un usage professionnel du drone (inspection, agriculture, BTP, audiovisuel, sécurité, etc.).

1 OPCO vs FAF : la distinction essentielle

	OPCO (Opérateur de Compétences)	FAF (Fonds d'Assurance Formation)
Public	Salariés d'entreprises adhérentes	Travailleurs indépendants, dirigeants non salariés
Nombre en France	11 opérateurs	Plusieurs (AGEFICE, FAFCEA, FIFPL, FAF-PM, VIVEA...)
Rattachement	Convention collective de l'entreprise (code IDCC)	Statut et activité du dirigeant (code NAF)
Qui paie la cotisation	L'employeur	Le travailleur indépendant lui-même (via l'URSSAF)

2 Les 11 OPCO et leur pertinence pour le drone

● Pertinence forte● Pertinence possible● Pertinence faible

CONSTRUCTYS

OPCO

Secteurs : bâtiment, travaux publics, négoce de matériaux de construction et de bois.

Pertinence forte — inspection de toitures, façades, charpentes, suivi de chantiers BTP par drone.

OPCO 2i

OPCO

Secteurs : industrie (métallurgie, chimie, pharmacie, énergie, papier-carton, textile, plasturgie...).

Pertinence forte — inspection industrielle : cheminées, éoliennes, sites classés, toitures d'usines.

OPCO Mobilités

OPCO

Secteurs : transport routier, aérien, maritime, fluvial, services de l'automobile, logistique, tourisme.

Pertinence forte — logistique, surveillance de flottes, inspection d'infrastructures de transport.

OPCO EP

OPCO

Secteurs : entreprises de proximité — artisanat, professions libérales, immobilier, commerces de proximité (54 branches).

— Pertinence possible — prises de vues immobilières, artisanat non rattaché à Constructys.

OPCOMMERCE

OPCO

Secteurs : commerce de détail, commerce de gros, grande distribution, import-export.

Pertinence faible — sauf activité de vente de matériel drone en magasin.

Uniformation

OPCO

Secteurs : cohésion sociale — insertion, animation, aide à domicile, HLM, centres socioculturels.

Pertinence faible — usage du drone marginal dans ce champ.

OCAPIAT

OPCO

Secteurs : coopération agricole, agriculture, pêche, industrie agroalimentaire, territoires.

Pertinence forte — agriculture de précision, cartographie de parcelles, épandage, surveillance de cultures.

AFDAS

OPCO

Secteurs : culture, médias, communication, télécommunications, sport, tourisme, loisirs, divertissement.

Pertinence forte — prise de vue aérienne, audiovisuel, événementiel sportif filmé par drone.

AKTO

OPCO

Secteurs : services à forte intensité de main-d'œuvre : sécurité privée, propreté, hôtellerie-restauration, assainissement, gestion des déchets.

— Pertinence possible — surveillance de sites par drone (sécurité privée), inspection de réseaux d'assainissement.

ATLAS

OPCO

Secteurs : services financiers, banque, assurance, conseil, bureaux d'études et d'ingénierie.

— Pertinence possible — bureaux d'études techniques ou d'expertise utilisant le drone (topographie, expertise sinistre).

OPCO Santé

OPCO

Secteurs : hospitalisation privée, médico-social, social, santé au travail.

Pertinence faible — sauf projets expérimentaux de livraison médicale par drone.

3 Les FAF pour les indépendants et dirigeants non salariés

Ces fonds ne concernent pas les salariés mais les **travailleurs non salariés (TNS)** : le dirigeant lui-même, selon son statut et son activité.

AGEFICE

Public : dirigeants non salariés du commerce, de l'industrie et des services (et conjoints collaborateurs/associés).

Pertinence forte — le dirigeant non salarié d'une société de prestations drone (hors artisanat) relève typiquement de l'AGEFICE.

FAFCEA

Public : artisans, chefs d'entreprise artisanale inscrits au Répertoire national des entreprises (RNE).

Pertinence forte — si l'activité drone est immatriculée comme entreprise artisanale.

FIFPL

Public : professions libérales (hors médecins).

— **Pertinence possible** — si l'activité drone est exercée sous un statut de profession libérale.

FAF-PM

Public : médecins libéraux (profession médicale).

Pertinence faible — sans lien avec une activité drone.

VIVEA

Public : exploitants agricoles, chefs d'exploitation forestière.

Pertinence forte — exploitant agricole ou forestier utilisant le drone pour son exploitation.

IMPORTANT

Le rattachement à un OPCO ou à un FAF ne dépend jamais du choix du candidat : il découle automatiquement de la convention collective (salarié) ou du statut et du code NAF (non salarié).

4 Les autres dispositifs cités (image 2)

Dispositif	Rôle	Public concerné
Mon Compte Formation	Mobilisation des droits CPF	Salarié, demandeur d'emploi
Transitions Pro	Financement d'un projet de reconversion (PTP)	Salarié en reconversion
France Travail	Financement complémentaire au CPF	Demandeur d'emploi
Agefiph	Aides à la formation liées au handicap	Personne en situation de handicap (secteur privé)

FIPHFP est l'équivalent de l'Agefiph pour la fonction publique (non représenté dans les images fournies).

5 Comment identifier le bon financeur pour un candidat

- 1 Salarié ?** Identifier la convention collective de l'entreprise (code IDCC sur le bulletin de paie) pour trouver l'OPCO correspondant.
- 2 Indépendant / dirigeant non salarié ?** Identifier le statut (artisan, commerçant, profession libérale, agriculteur) et le code NAF pour trouver le FAF correspondant.
- 3 Demandeur d'emploi ?** Passer par Mon Compte Formation puis solliciter, si besoin, un complément France Travail.
- 4** Dans tous les cas, **contacter l'organisme avant le début de la formation** : aucune prise en charge n'est automatique, et une demande tardive peut être refusée.

À retenir : le sujet « drone » n'est jamais un critère de financement en soi. Le financeur applicable dépend uniquement du **statut** (salarié / non salarié), du **secteur d'activité** (convention collective ou code NAF) et, pour le CPF, de l'**éligibilité de la certification** préparée. Il est recommandé de vérifier le rattachement exact de chaque candidat avant de communiquer sur une prise en charge.

Sources officielles

- Ministère du Travail — Opérateurs de compétences (OPCO) : travail-emploi.gouv.fr
- CFA Dock — recherche d'OPCO par IDCC : cfadock.fr
- AGEFICE — FAF Commerce, Industrie, Services : agefice.fr
- FAFCEA, FIFPL, VIVEA, FAF-PM : sites officiels de chaque fonds
- Mon Compte Formation — Caisse des Dépôts : moncompteformation.gouv.fr